



## L'ARTERRE à la recherche de terres !

Vous êtes **propriétaire d'une terre agricole**? Vous ne cultivez pas la terre ? Vous souhaitez la mettre à la disposition d'un agriculteur?

**L'ARTERRE est là pour vous !**

L'ARTERRE est un service d'accompagnement et de jumelage agricole maintenant disponible sur le territoire gaspésien. Par l'intermédiaire d'agents de maillage, l'ARTERRE permet entre autres de mettre en relation **des propriétaires de terres agricoles avec des agriculteurs** afin que ces derniers puissent cultiver la terre. Puisque travailler la terre demande temps et investissements afin de rendre les parcelles productives, les ententes sur 5 à 10 ans sont préférables pour sécuriser le travail des agriculteurs. Les agents de maillage du service de l'ARTERRE sont là pour vous accompagner dans la rédaction d'ententes écrites et dans les démarches de jumelage avec des agriculteurs.

Ainsi, si vous êtes **propriétaire d'une terre agricole non cultivée ou connaissez un propriétaire de terre qui souhaiterait la faire cultiver**, contactez les agents de maillage des services :

418-392-4466 #224

[arterre-gaspesie@upa.qc.ca](mailto:arterre-gaspesie@upa.qc.ca)

➤ Pour plus d'informations, visiter le site web de l'ARTERRE à [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca)